



COMMUNE DE LANRIVOARÉ

ARRETE MUNICIPAL N°2022/41

Arrêté réglementant la circulation et le stationnement, place de la mairie

Défilé de voitures anciennes, Dimanche 24 juillet 2022

Le maire de Lanrivoaré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté municipal n°2020-033 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Joseph RAGUÉNÈS, 1er adjoint au maire,

Considérant la demande présentée le 28 juin 2022, par Monsieur Jean-Noël PETTINOTTI, Président de l'association Iroise Retro Mobile,

Considérant que le rassemblement de véhicules anciens Plouarzel Rétro Tour nécessite une emprise sur la place de la mairie,

Considérant que le stationnement doit être règlementé,

ARRÊTE

Article 1 : Le rassemblement de véhicules anciens Plouarzel Rétro Tour organisé par l'association Iroise Retro Mobile est autorisé dimanche 24 juillet de 8 h à 10h30 et de 16h30 à 18h30.

Article 2 : Le stationnement des véhicules autres que ceux du rassemblement Plouarzel Rétro Tour sera interdit et déclaré gênant sur la place de la mairie.

Article 3 : La signalisation réglementaire nécessaire à l'application des présentes dispositions, sera mise en place par l'association Iroise Retro Mobile.

Article 4 : L'association Iroise Retro Mobile tiendra l'emprise en bon état de propreté.

Article 5 : Le présent arrêté municipal sera affiché aux abords du rassemblement par l'association.

Article 6 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 7 : Le maire de Lanrivoaré et le commandant de brigade de gendarmerie de Saint-Renan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent règlement.

Fait à Lanrivoaré, le 28 juin 2022
Pour le maire et par délégation,
Le 1^{er} adjoint au maire en charge des travaux,
De l'urbanisme et de l'environnement,

Joseph RAGUÉNÈS,



Transmis à :

- Brigade de Gendarmerie de Saint-Renan
- Association Iroise Retro Mobile
- Service technique de Lanrivoaré